

Chronique Locale

L'Administration Municipale recevra, comme les années précédentes, vendredi 31 courant, à cinq heures précises les employés des divers services municipaux.

Nous rappelons aux membres de l'Association de l'Industrie et du Commerce de Roubaix qu'une assemblée générale doit avoir lieu demain jeudi, à 8 heures du soir, à la Mairie, salle des adjudications.

A Roubaix et à Tourcoing, l'affaire Troppmann fait tort à l'affaire Ollivier. Nous ne pouvons dire que la lettre impériale ait passé tout à fait inaperçue, mais il nous faut bien constater qu'elle n'a pas produit tout l'effet qu'on pouvait en attendre. A part un certain nombre de personnes sérieuses qui se préoccupent de l'importance que peut avoir sur la situation des affaires l'événement au pouvoir de telle ou telle fraction de la Chambre, la masse n'a d'attention que pour les débats qui se déroulent devant la cour d'assises de la Seine. L'acte d'accusation a été enlevé hier à un chiffre d'exemplaires inouï. Ce matin on s'arrache le compte-rendu de la première audience. Cet empressement du public s'explique facilement : dans le pays où vivait la famille Kink, le procès Troppmann est en quelque sorte la chronique locale et l'intérêt des affaires politiques, quelque grand qu'il soit, pâlit singulièrement devant le drame dont nos sténographes nous retracent en ce moment la physionomie.

A propos de l'acte d'accusation, il paraît que certaines gens croyaient y trouver beaucoup de détails inédits. Cette attente a naturellement été trompée, car ce document n'est et ne pouvait être que l'exposé pur et simple des faits que l'instruction a révélés et que la presse a publiés depuis trois mois. Encore n'avions-nous pu nous dispenser de reproduire cet exposé que chacun attendait avec impatience.

Est-il besoin de constater que le Journal de Roubaix en fait connaître avant toute autre feuille de Paris ou du département, la démission des ministres, le lettre de l'Empereur, la nomination du président du Corps législatif, l'acte d'accusation de Troppmann et enfin le sens général des réponses de l'Empereur. C'est une nouvelle preuve que notre public peut être renseigné par une feuille roubaissienne aussi vite et souvent plus vite que par n'importe quelle feuille du dehors. Le Journal officiel ne nous apporte que ce matin à lettre impériale.

Il y a des coïncidences étranges. C'est le jour de Saint-Jean-Baptiste qu'a commencé le procès de l'assassin de la famille Kink.

Lundi 30 décembre, le soir, une explosion de gaz s'est produite à Lille dans un estaminet de la rue des Postes, tenu par M. Desfontaines. Toutes les vitres de la façade ont été en éclats ; une partie du plancher de la salle de billard et le plancher de la chambre d' premier étage ont été enlevés. Les époux Brun-Charbonnel, qui occupent cette chambre, ont été renversés et recouverts de débris de toutes sortes ; fort heureusement ils n'ont été que légèrement contusionnés. On s'est aperçu d'une fuite en ouvrant le compteur, et on était en train de le rechercher à l'aide d'une lumière lorsque l'explosion a eu lieu. Le gaz, qui s'est enflammé au contact de la lumière, était amassé entre le plancher et le plancher par suite d'une fissure tuyau de conduite qui entrainait en partie le plafond. Tout se borne à des dégâts matériels couverts par une assurance. (Progrès)

Le Journal officiel publie un décret concernant les taxes à percevoir par l'Administration des postes pour l'affranchissement des lettres ordinaires, des lettres chargées, des échellons de marchandises, des journaux et des imprimés qui seront expédiés de la France et de l'Algérie, tant à destination des Etats-Unis et de leurs territoires qu'à destination des pays auxquels les Etats-Unis servent d'intermédiaire, soit au moyen des paquets et autres bâtiments à vapeur fait au service régulier entre la France et les Etats-Unis, soit par la voie d'Angleterre au moyen des paquebots affectés au service postal entre le royaume britannique et les Etats-Unis. Ces taxes seront payées par les expéditeurs. Les lettres pesant 10 grammes cotiseront 2 cent. jusqu'au port de départ, 70 cent. à destination et 1 fr. 20 cent. jusqu'à la limite de l'exploitation des services américains. Les échantillons de marchandises au poids de 40 grammes payeront 20 cent. jusqu'au port de départ, 25 cent. jusqu'à destination. Les journaux de 40 grammes payeront 12 cent. jusqu'au port, 15 cent. à destination et 17 cent. jusqu'à la limite d'exploitation. Les écrits périodiques de 40 grammes cotiseront 12 cent. au port de départ, 17 cent. à destination, et 20 cent. jusqu'à la limite de l'exploitation des lignes américaines.

Le 22 décembre, un train composé de quatre wagons chargés de charbon et de trois voitures de voyageurs, partait de la gare, se dirigeant sur Gastres. Parvenu près de la station de Mousquetté, il a déraillé : les wagons de marchandises se sont culbutés les uns sur les autres, tandis que par un hasard providentiel, les voitures de voyageurs, restées sur la voie et n'éprouvant aucun choc. Le mécanicien et les chauffeurs ont été contusionnés, plus ou moins fortement. La blessure de l'un d'eux offrait une certaine gravité. Sur la ligne de l'Ouest, au moment où le train arrivait à Critot, le nommé Nourry, qui conduisait le train de l'Ouest, s'étant incliné

Le public est un peu blasé à l'endroit des prestidigitateurs ; tous se ressemblent plus ou moins ; il faut donc du nouveau pour exciter la curiosité assez récalcitrante des spectateurs. M. Hermann nous a semblé entrer dans une autre voie que ses devanciers. Il a fait mieux et autre chose. Toute la chance du succès est là.

M. Hermann est Américain, le compatriote de Barnum, le roi de la réclame ; il a évité cette exagération ; il nous a épargné le coup de grosse caisse. Toujours calme et convenable dans ses expériences, il étonne le public par son adresse hors ligne, mais il ne lui jette pas de la poudre aux yeux. Ce qu'il fait, il le fait bien, simplement, sans forfanterie. Nous ne pouvons entrer dans le détail de ses exercices, il faut les voir. Nous en citerons un seul : l'homme fusillé. Il y a là un escamotage de balles à faire envier aux faux braves, aux fanfarons du duel ; ils paieraient bien cher la science de cet escamotage. M. Hermann, nous le répétons, offre mieux que ce qu'on a vu jusqu'ici. Il y a jeudi une bonne soirée à passer.

Jeudi seconde représentation du Joueur de flûte ; nous attendons cette seconde représentation pour parler de la musique. Notre collaborateur, M. Daubigny, se charge, comme nous l'avons dit, de la semaine théâtrale : drame, comédie, etc. X.

FAITS DIVERS

On vient de trouver le journal du bord de la Gogone. Il se termine ainsi : Nous avons lutté jusqu'à la fin, impossible de sauver le navire, la chaudière fait eau, je me confie à Dieu ! On n'a encore retrouvé aucun cadavre. Une horrible tempête continue à régner sur les côtes.

On écrit de Londres, 28 décembre : Hier, à l'ouverture du théâtre, à Bristol, la foule s'est précipitée avec tant d'impétuosité, que 15 personnes sont mortes écrasées. La représentation n'en a pas moins eu lieu.

Le Journal de Fiers annonce que l'Institut des provinces est dans l'intention de décerner cette année à M. Pouyer-Quertier, à Paris, sa grande médaille d'honneur portant pour légende : « Aux hommes de courage et de dévouement, les provinces reconnaissantes. »

Le Phare de la Loire annonce que tous les journaux de la Vendée, sans exception de nuance, ont été désignés pour recevoir les annonces judiciaires.

La Presse annonce qu'une brochure publiée par M. Mirès, sous le titre de : Un crime judiciaire, et contenant ses lettres à M. Berthelin, a été saisie au moment de la mise en vente et du départ à la poste.

Sur l'ordre du juge d'instruction, M. de Larcy, le commissaire de police, M. Loiseau, a saisi la brochure chez le brocheur et à la poste, et mis les scellés sur les formes dans l'imprimerie Serrière.

Le bruit court à Anvers que trois artilleurs, conduisant un fourgon au polygone de Brasschaet, ont saccagé plusieurs maisons de la commune de Merxem. Voici les détails que donne le Précurseur :

Arrivés à Merxem, devant l'estaminet la Petite-Barrière, les trois cavaliers mirent pied à terre, et entrèrent dans l'établissement, où ils firent plusieurs consommations sans vouloir les payer. Ils se rendirent de là vers un autre cabaret, mais la cabaretière se mit devant la porte et refusa de les laisser entrer ; le maréchal des logis brisa à coups de sabre quatorze carreaux, et fit à la femme une blessure peu grave heureusement ; dans un troisième estaminet, les militaires se mirent à briser les meubles ; les deux gardes champêtres de Merxem, prévenus enfin, accoururent et mirent en fuite le maréchal des logis qui laissa son sabre entre leurs mains.

On écrit d'Ostende, que le brick anglais Catharine, allant de Shields à Ostende, après avoir été surpris par une tempête terrible. Obligé de relâcher à Douvres, ballotté par une nouvelle tempête, qui lui fait perdre ses voiles et lui occasionne une voie d'eau, il se réfugia le 17 à Brouwershaven (Hollande). Dans la nuit du 22, la Catharine cinglait vers Ostende par un temps horrible, lorsqu'elle manqua le port et fut jetée derrière l'estacade du côté ouest.

Le capitaine Robinson et les hommes de son équipage se réfugièrent à l'avant du navire et grimperent sur le beaupré, où un canot de sauvetage, détaché de la côte, vint les prendre et les déposa sur la plage. Vers deux heures de relevé, un bateau de pêche, le Saint-Philippe, arriva du large vers le port, frappa l'estacade d'ouest, se cassa le beaupré, et alla tenir compagnie au navire échoué Catherine. Les naufragés furent sauvés quelques instants après.

Le Saint-Philippe est à peu près intact, grâce à sa rude carapace. De la Catherine, plus rien, sauf quelques débris informes : du bois brisé, du fer tordu et quelques tas de charbon.

Les accidents, se multiplient sur les lignes de chemin de fer. Le 22 décembre, un train composé de quatre wagons chargés de charbon et de trois voitures de voyageurs, partait de la gare, se dirigeant sur Gastres.

Parvenu près de la station de Mousquetté, il a déraillé : les wagons de marchandises se sont culbutés les uns sur les autres, tandis que par un hasard providentiel, les voitures de voyageurs, restées sur la voie et n'éprouvant aucun choc. Le mécanicien et les chauffeurs ont été contusionnés, plus ou moins fortement. La blessure de l'un d'eux offrait une certaine gravité.

Sur la ligne de l'Ouest, au moment où le train arrivait à Critot, le nommé Nourry, qui conduisait le train de l'Ouest, s'étant incliné

pour regarder quelque chose, est tombé sur la voie ferrée. Il a eu les deux jambes et une main broyées par les roues des wagons. Le malheureux blessé reçut les premiers secours et fut transporté à l'Hôtel-Dieu de Rouen, où il est entré dans un état désespéré. Après avoir subi une triple amputation, l'infortuné Nourry est mort hier à trois heures du matin. Il laisse deux enfants et sa jeune veuve dans un état de grossesse assez avancée.

On lit dans la France centrale : Dimanche, la forêt de la Gaudinière a été le théâtre d'un crime épouvantable. Ce jour, plusieurs braconniers ayant été aperçus, une battue générale fut décidée.

Deux gardes, les nommés Trioreau et Desneux marchaient ensemble. Arrivés sur la lisière de la forêt, ils se séparèrent.

Mais à peine Desneux s'était-il éloigné, que Trioreau perçut un bruit, il revint sur ses pas et il aperçut alors deux hommes qui le suivaient.

Il n'avait pas eu le temps de les reconnaître qu'un coup de fusil le clouait sur place. Desneux, au bruit de la détonation, revint sur ses pas, et bientôt il aperçut son camarade affaissé sur son fusil ; il vint le relever, mais Trioreau, masse à la main, retombe l'ourlet : toute la charge du coup de feu qu'il avait essayé traversant le poulmon, était restée dans l'épaule. La mort avait été instantanée.

Par suite de ce meurtre, une information se poursuit contre le nommé G..., de Fontaine-Raull, qui, arrêté, a fait l'aveu de son crime.

On lit dans le Lloyd, de Pesth : Le procès-monde des brigands a commencé à Szegeden. Plus de 300 brigands ont été traduits, devant un tribunal spécial de cinq juges, présidé par le vice-gouverneur du comitat de Pesth. Les moins coupables des prévenus ont volé plusieurs chevaux, mais une quarantaine d'entre eux sont accusés d'assassinats.

Le journal l'Avenir, de Berlin, publie des détails sur la découverte faite récemment dans les provinces rhénanes d'un vaste complot ayant pour but de libérer des jeunes gens du service militaire, en corrompant des médecins et des membres du conseil de révision, et en confectionnant de faux actes de décès, etc.

Les frères Dickhoff, de Bochum, négociants des plus respectés, ont été arrêtés. On les accuse d'être les chefs du complot. On a trouvé en leur possession une somme de 100,000 th. destinée à couvrir les frais de corruption. On a également découvert dans leur domicile une liste des jeunes gens libérés par leur intervention ; il y en avait plusieurs centaines. On a arrêté en outre vingt-trois médecins militaires, dont un appartenant à l'état-major général.

Dans la nuit de mardi à mercredi dernier, les trappistes de l'abbaye d'Anghoulême, au moment où ils chantaient Matines, à 2 heures 1/2, ont été subitement interrompus par un bruit épouvantable. C'était une avalanche d'eau et de pierres qui faisait irruption dans un local appartenant au monastère, où quelques voyageurs de la classe ouvrière sans travail trouvent tous les soirs un abri hospitalier.

Des cris de désespoir et des gémissements se mêlaient au bruit de l'avalanche. « Voici, d'après le Courrier de l'Ardenne, ce qui avait déterminé cet accident ; Une écluse toute neuve de la capacité de quatre mille mètres cubes avait été récemment construite sur un plateau plus élevé que les bâtiments du couvent, pour servir de réservoir à un moulin de l'abbaye. Cette écluse encore toute fraîche ne devait contenir pendant l'hiver qu'une petite quantité d'eau, afin de donner à la maçonnerie supérieure le temps de sécher.

Mais dans cette fatale nuit, une grande quantité d'eau amenée par les torrents débordés a forcé le barrage et l'écluse s'est remplie et au-delà, un des murs a cédé sous cette énorme pression, et l'avalanche d'eau est venue inopinément se précipiter sur l'appartement des pauvres voyageurs, placé assez loin et en contre-bas de l'écluse. La toiture et le plancher ont été effondrés, l'appartement fermé s'est rempli d'eau et lors est survenue cette scène de douleur dont l'écho lamentable est venu jusqu'au monastère, la porte et la fenêtre de l'appartement ont été heureusement forcées par l'eau et les malheureux voyageurs, pour la plupart, ont pu échapper au danger.

Au bruit du sinistre, la communauté est accourue pour porter secours aux pauvres voyageurs. Deux étaient restés gisant sous les débris ; on les a promptement débarrassés et portés sur des lits. Les blessés étaient si graves qu'ils ont succombé une heure après l'accident, après avoir reçu les secours de l'art les plus expressés et les derniers sacrements de l'église qu'un religieux leur a administré.

L'un de ces malheureux était un pauvre épileptique de Roussas, secouru depuis vingt ans par l'abbaye. L'autre était un ouvrier de Montpellier, sans domicile fixe, il se nommait Robert et était âgé de vingt ans. Neuf autres voyageurs ont été légèrement contusionnés ; un seul a reçu une blessure plus grave compliquée de pneumonie. Ils sont tous soignés dans l'intérieur du monastère.

ETAT CIVIL DE ROUBAIX.

Le 21 décembre, W. Homs, Marie, rue de l'Alma. — Duquesnoy, Georges, rue du Fort. — Lorez, Gervais, rue Saint-Antoine. — Coralie Detebeque et Silvie Delebecque, fentes, Epeule. — Franchomme, Jules, au Tilleul. — Vander Velden, Bernard, rue de Nouveaux. — Wylstraete, Ambroise, rue Neuve du Fontenoy. — Jourdain, Julie, rue Sainte-Elisabeth. — Polderman, Gustave, rue des Récollets. — Callwaert, Emile, rue des Longues-Haies. Le 22, Havel, Elise, rue Saint-André. — Nofly Cynille, rue de Nouveaux. — Declercq, Louis, Fontenoy. — Blondin, Angèle, rue des Longues-Haies. — Herbé victoria, rue

du Nord. — Datoit, Noël, rue du Fort. — Selosse, Ernest, route de Tournai. — Monton, André, rue l'Ommelet. Le 23, Gérardy, Henriette, fort Sien. — Hasse, Henri, rue de la Banque. — Cronmelinck, Marie, rue de la basse mazure. — Halsberghe, Eugène, Potennerie. — Carrette, Palmyre, rue du Moulin. — Delourme, Roméo, rue des Longues-Haies. — Léquenne, Adeline, rue des Longues-Haies. — Vandendriessche, Félix, Fontenoy. — Ginneberg, Hermance, rue de l'Espérance.

Le 24 décembre, Leperc, Emite, rue de Soubise. — Billet, Victor, au bas de l'Enfer. — Thiéffry, Paul, Grande Rue. — Vandekerckhove, Auguste, rue de la Paix. — Descarpentier, Hubert, rue de Tourcoing. — Malbrant, Louis, rue des Longues-Haies. — Vanpeggele, Catherine, rue des Longues-Haies. — Hahin, Marie, rue du Chemin de fer. — Picavet, Henri, rue Decrême. — Vreux, Victorine, rue de l'Empereur. — Lagaesse, Jean-Baptiste, rue du Moulin-brûlé. — Blomme, Elisa, rue de la Croix. — Vansinghel, Ulix, rue de ma Campagne.

Le 25, Maton, J.-B., au Fontenoy. — Loucheur, Maria, au Pile. — Favier Aline-Hermance, rue Decrême. — Kimpe, Jules-Noël, rue de la Perche. — Orgaer, Fédonié-Palmyre, rue de l'Epeule. — Delange, Marie, rue de la Chapelle Carrette. — Vandendungen, Adolphe-Hubert, rue du Moulin brûlé. — Vandemlebroecke, Florence, rue des Fossés. — Depelchin Laurente-Adolphe, au Pile. — Beaumont. — Bonte, Marie, rue du Moulin.

26 décembre. — David Auguste, au Pile. — Ducoulember Jeanne, rue de Lannoy. — Truëkens Jean-Baptiste, rue de Lille. — Houbert Eugène, rue de Soubise. — Loens Jean-Baptiste, rue Jacquart. — Ducoin Marie, rue du Coq-Français. — Leman Etienne, aux Trois-Ponts. — Vandepotte Céline, rue de Beauraever. — Parein Marie, rue de la Croix. — Héronsens Oscar, rue de la Guinguette. — Pollet Noël, Cul de Four. — Beridder François, rue de la Guinguette. — Bregnaert François, rue de Nouveau-Monde. — Otrage Edouard, rue de Blanchemaille.

27 décembre. — Delaplace Louis, rue de l'Ommelet. — Bayard Henri, rue de Lille. — Bourgois Alfred, au Trichon. — Vanoverfeld Georges, rue du Collège. — Delecaut Léa, rue de Soubise. — Desmet Gustave, route de Tourcoing. — Vandecaveye Hermance, rue du Moulin-brûlé.

Le 21 décembre, Declercq, Adolphe, 35 ans, ancien maître de forges, Grande Rue. — Couque, Sidonie, 5 mois, rue de la Perche. — Reygrert, présenté sans vie, rue Delattre. — Despegliel, présenté sans vie, Cul de Four. — Henu, Arthur, 3 mois, rue Saint-Etienne. — Carlier Arthur, 1 an, rue de la Guinguette. — Desvroux, Isabelle, 46 ans, ménagère, Hôpital.

Le 22, Vergin, présenté sans vie, Foisse au Chêne. — Durieux, Césarine, 1 an, au Pile. — Delcambre, Elisa, 30 ans, tisserande, rue de Blanchemaille. — Adriaenssens, Rose, 64 ans, ménagère, Hôpital. — Atlas, Hyppolite, 52 ans, chauffeur, rue de la Paix.

Le 23, Rachez, Marie, 2 mois, rue des Parvenus. — Desreux, Gustave, un mois, rue du Fort. — Matruye, Marie, 17 ans, devideuse, Hôpital. — Coppé, Collé, 72 ans, ménagère, Potennerie. — Brussier, Isabelle, 15 jours, Cul de Four. — Deeroo, Marie, 2 mois, rue Saint-Joseph. — Bidard, Marguerite, 21 jours, rue Saint-Jean.

Le 24 décembre, Lafande, Marie, 72 ans, ménagère, Epeule. — Vanneste, Natalie, 24 ans, devideuse, rue Saint-Antoine. — Nyckens, Thérèse, 9 jours, rue de Tourcoing. — Leroy, Pauline, 36 ans, tisserande, rue de Lannoy. — Lafande, Théodora, 53 ans, raccommodeuse de faïence, Hôpital.

Le 25, Denis, Emile, 13 mois, rue du Tilleul. — Seinaev, Henri, 1 an, Chemin des Couteaux. — Hostyn, Pierre, 3 mois, rue de Tourcoing. — Pottier, Séraphine, 30 ans, Pont rouge. — Pontivy, présenté sans vie, rue de Lannoy. — Distingue, Henri, 56 ans, mécanicien, rue de Lannoy.

26 décembre. — Demeyere Sophie, 21 ans, tisserande, Moulin-de-Roubaix. — Thienpont Victor, 14 ans, tisserand, rue Jacquart. — Hille Adolphe, 7 mois, rue de Tourcoing. — Donnanu Edmond, 2 ans, rue de la Guinguette. — Farvaque Justine, journalière, 71 ans, journalière, Hospice.

27 décembre. — Delplanque Chrisoline, 40 ans, sans profession, rue de Lannoy. — Leclercq Léa, 3 mois, route de Nouveaux. — Raymond Jean, 44 ans marchand de parapluies, rue du Flot. — Staelen Jean-Baptiste, 80 ans, journalier, Sentier de l'Hermilage. — Bausiere Jules, 36 ans, tisserand, rue de la Barque d'Or.

PUBLICATIONS DE MARIAGES. 26 décembre. — Victor Vandebossche, 27 ans, ferblantier, et Hauman Joséphine, 23 ans, journalière. — Dandélet Emile, 33 ans, contre-maître mécanicien, et Leplat Céline, 20 ans, piqurière. — Delmotte Henri, 22 ans, fleur, et Duflot Louise, 22 ans, tisserande. — Coppens Jean, 31 ans, tisserand, et Bourgois Marie, 24 ans, tisserande. — Carbenet Léon, 30 ans, marchand boucher, Esquedrin Adèle, 18 ans, sans profession. — Piquoy Pierre, 24 ans, journalier, et Desarmont Elisa, 36 ans, journalière. — Benqhe Charles, 54 ans, tisserand, et Potier Catherine, 50 ans, tacheuse. — Debusschere, mécanicien, et Van Vlassenbroeck Hortense, servante. — Vandenhalle Camille, 27 ans, laveur, et Deruyter, Virginie, 25 ans, sans profession. — Lefebvre Aimable, 31 ans, dresseur, et Rastuet Marie, 20 ans, cédaitaire. — Bas Jean-Baptiste, 28 ans, peintre en bâtiments, et Noulin Jeanne, 21 ans, domestique. — Hals Louis, 26 ans, relieur, et Belys Louise, 29 ans, bobineuse. — Goerinx Louis, 28 ans, charpentier, et Delen Virginie, 34 ans, ménagère. — Drouet Louis, 34 ans, peigneur de laines, et Doby Marie, 22 ans, tacheuse. — Verhofstadt, Ferdinand, 30 ans, journalier, et Dupuis Sidonie, 29 ans, journalière. — Dutilleul Louis, 29 ans, boulangier, et Charlotte Fievet, 29 ans, cultivatrice. — Dolant Louis, 28 ans, employé de filature, et Duez Hortense, 22 ans, piqurière.

Dernières nouvelles.

Nous lisons dans le Journal officiel d'aujourd'hui : L'Empereur a adressé à M. de Forcade la Roquette, ministre de l'intérieur, la lettre suivante :

Palais des Tuileries, 27 décembre 1869. « Mon cher monsieur de Forcade, ce n'est pas sans regret que j'accepte votre démission et celle de vos collègues. Je me plains à reconnaître les services que vous avez rendu au pays et à ma personne en exécutant fidèlement les diverses réformes et en maintenant avec fermeté l'ordre public. »

« Soyez auprès de vos collègues l'interprète de mes sentiments, et croyez à ma sincère amitié. » NAPOLÉON.

Le Journal officiel publie des décrets déclarant close la session extraordinaire du Corps législatif et ouvrant la session ordinaire ; nommant M. Rouher président du Sénat pour l'année 1870, et vice-présidents MM. le maréchal comte Baraguey d'Hilliers, sénateur ; le maréchal comte Regnaud de Saint-Jean d'Angély, sénateur ; de Royer, sénateur ; Devienne, sénateur.

MM. Bourbeau, ministre de l'instruction publique ; Gressier, ministre des travaux publics, sont nommés grands commandeurs de la Légion d'Honneur.

Dépêches télégraphiques.

Berne, mercredi 29 décembre. M. Ruffy, président de la Confédération suisse vient de mourir.

Venise, mercredi 29 décembre. Un télégramme des Iles ioniennes annonce que la ville de Sainte-Mauré a été entièrement détruite lundi par un tremblement de terre.

Paris, mercredi 29 décembre. On assure que M. Ollivier prendra pour lui le portefeuille de la justice. Il est question de M. de Lagueronnière pour les affaires étrangères, de M. Louvet pour le commerce et de M. Dupuy de Lôme pour les travaux publics. Ces bruits doivent être accueillis sous toutes réserves.

Liverpool, mercredi. Ventes probables 10,000 balles. Orléans, 11 5/8.

Havre, mercredi. Marché calme mais ferme. Prix d'hier. Recettes des 4 jours : 61,000 balles. (Dépêches de MM. Kablé et Co, communiquées par M. Bulteau-Desbonnets).

THÉÂTRE DE ROUBAIX.

Jeudi 30 Décembre. A la demande générale, et pour la dernière fois. Grande séance donnée par M. le professeur H. F. M. A. N. N. Le Joueur de flûte, vaudeville roman, musique galloise. Les amulettes de Timothée, comédie en un acte. On commencera à 7 heures 1/2.

CHEMIN DE FER DU NORD. Départs de Roubaix pour Lille — Matin : 5.17 — 7.21 — 8.21 — 9.31 — 11.26 — Soir : 12.34 — 2.01 — 3.31 — 5.11 — 6.13 — 7.38 — 9.36 — 11.16. — Tourcoing et Mouscron — Matin : 5.47 — 7.18 — 8.48 — 10.13 — 11.23 — Soir : 11.15 — 2.43 — 4.18 — 5.18 — 8.13 — 10.22 (jusqu'à Tourcoing seulement) 11.36 (jusqu'à Tourcoing seulement). Amiens et Paris — Matin : 5.17 — 8.21 — Soir : 12.31 — 3.31 (1^{er} et 2^e cl.) — 7.38 — 9.36.

Armentières, Baillet, Hazebrouck. — Matin : 5.17 — 7.21 (jusqu'à Armentières, seulement) 9.34 — 11.26. — Soir : 12.34 — 2.01 — 3.31 — 5.11 — 6.13 — 7.38. — Calais — Matin : 5.17 — 7.21 (1^{er} et 2^e cl.) — 11.26. — Soir : 6.13. — Douvres — Matin : 5.17 — 9.54. — Soir : 6.13. — Valenciennes — Matin : 5.17 — 8.21 — 11.26. — Soir : 12.31 — 6.13 — 7.38 — 9.36. — Valenciennes (par Mouscron) — Matin : 5.17 — 10.13 — Soir : 11.15 — 4.48 — 8.13. — Valenciennes (par Lille) — Matin : 5.17 — 8.21 — 2.0 — 3.31 — 7.38.

COURS DES HUILES A LILLE. 28 Décembre 1869. HUILES GRAINES TOURNAUX Phectolit. Phectolit. Phectolit. Colza. 1^{re} 22 28 50 19 50 2^e 21 27 48 19 50 3^e 20 26 47 19 50 4^e 19 25 46 19 50 5^e 18 24 45 19 50 6^e 17 23 44 19 50 7^e 16 22 43 19 50 8^e 15 21 42 19 50 9^e 14 20 41 19 50 10^e 13 19 40 19 50 11^e 12 18 39 19 50 12^e 11 17 38 19 50 13^e 10 16 37 19 50 14^e 9 15 36 19 50 15^e 8 14 35 19 50 16^e 7 13 34 19 50 17^e 6 12 33 19 50 18^e 5 11 32 19 50 19^e 4 10 31 19 50 20^e 3 9 30 19 50 21^e 2 8 29 19 50 22^e 1 7 28 19 50 23^e 0 6 27 19 50 24^e 0 5 26 19 50 25^e 0 4 25 19 50 26^e 0 3 24 19 50 27^e 0 2 23 19 50 28^e 0 1 22 19 50 29^e 0 0 21 19 50 30^e 0 0 20 19 50